

PA
I
INFO

Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES
ET TESSINOISES

2000 - DECEMBRE - N° 28

La Patinoire de Charmey dans la vallée de la Jogne vous salue...



...et a le plaisir de se présenter.

2001
ODYSSEE
DE
L'ESPACE

Un monde

*à créer
à imaginer
à inventer*

Un espace

*pour s'exprimer
pour s'engager
pour se réaliser*

Le temps

*de se responsabiliser
de s'assumer
de s'affirmer*

2001
ODYSSEE
DE
L'ESPACE

No more basketball

Après avoir été joueur puis entraîneur de basket pendant vingt-sept années consécutives, j'arrête. Le ballon va continuer à bondir, mais sans moi.

Voici les choses que j'ai aimées et détestées au cours de ces vingt-sept années.

J'ai aimé courir sur le terrain de basket.

AINSI PARLA

SCHMALTZ



par
**JON
FERGUSON**

J'ai aimé courir dans la forêt et le long du lac en prévision de la saison à venir.

J'ai aimé l'anticipation d'une nouvelle saison.

J'ai aimé essayer de former une équipe d'hommes qui se respectaient et partageaient le plaisir de la sueur et du travail intensif.

J'ai aimé les joueurs et les entraîneurs qui gagnaient avec dignité et perdaient avec la même dignité.

J'ai aimé voir gagner les idiots et perdre les bons; les idiots gagnaient comme des idiots et les bons perdaient comme des gens biens.

J'ai aimé voir gagner les bons et perdre les idiots; les bons gagnaient comme des gens bien et les idiots perdaient comme des idiots.

J'ai aimé voir comme le sport révèle la vraie personnalité des hommes.

J'ai aimé boire une bière après avoir couru sur le terrain.

J'ai aimé boire une bière après avoir couru dans la forêt et le long du lac.

J'ai aimé partager une défaite avec des gens bien.

J'ai aimé partager une victoire avec des gens bien.

J'ai aimé voir des gens qui ne connaissaient rien à un sport agir comme si ce n'était pas le cas.

J'ai aimé voir des gens remplir le vide de leur vie avec l'insignifiance de résultats sportifs.

J'ai aimé entendre la foule encourager et huer et fusionner en quelque chose d'aussi inutile qu'un ballon qui rebondit.

J'ai aimé regarder les arbitres suisses bataillant avec leur «suis-situde» en essayant d'accomplir un travail qui requiert beaucoup de feeling, de souplesse et de tact.

J'ai aimé l'odeur d'un nouveau ballon et de nouvelles chaussures.

J'ai aimé l'odeur d'un vieux ballon et de vieilles chaussures.

J'ai aimé lire les journalistes qui savent qu'il n'y a pas de vérité et qui donc écrivent bien.

J'ai aimé lire les journalistes qui pensent connaître la vérité et qui donc écrivent pauvrement.

J'ai détesté une seule chose: mon pauvre esprit qui oubliait petit à petit les tranches de vie, les virages et les rebondissements de ces vingt-sept années passées dans la planète orange.

J. F.

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Ordinaire à Genève

Le procès-verbal de l'Assemblée ordinaire relate toutes les activités pour notre Association

Broomball ou ballon sur glace

L'équipe « Swiss Team » revient du Canada où elle a participé aux championnats du Monde 2000

Un sport à découvrir, une activité à proposer à nos utilisateurs, une démonstration et une invitation à planifier

Création d'un site internet A.P.A.R.

Merci de répondre rapidement au sondage et votre opinion pour la création d'un site internet A.P.A.R.

Charmey – c'est charmant

Une patinoire dans la Vallée de la Jogne,
un équipement sportif indispensable,
un atout touristique certain



Zucca

Rencontre lémanique.

SEANCE « A.P.A.R. »

Genève - mercredi 29 novembre 2000

Présents :

SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
ESPACE GRUYERE /Bulle	KUNZ Béat
ESPACE GRUYERE /Bulle	BOTH Dominique
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LAUSANNE	ROBERT Yves
SION	BICHET Ignace
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
LUGANO	KALATCHOFF Pia
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LUGANO	MARCHI Marino
MOUTIER	STEGMULLER Robert
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
LANCY	MENOUD Alain
FLEURIER	JEANNET Jacques
LE LOCLE	MATILE Laurent
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENÈVE	NOPPER Yves
GENÈVE	GELMINI Pierre
GENÈVE	BUNTSCHU Bernard
GENÈVE	MULLER Jacques
GENÈVE	SACK Robert
GENÈVE	MOSSAZ Denis
ST-IMIER	DESSAULES Gérard
FRIBOURG	BUCHMANN Christian
LE SENTIER	MASSON Jacques
VERBIER	BERGUERAND Patrice
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Delémont
Vallorbe
Martigny
Nendaz
CROCI Gino – Secrétariat général – Le Noirmont

Monsieur Yves Nopper, Chef de service, Service des Sports de la Ville de Genève, nous adresse un message de bienvenue et nous souhaite des débats fructueux.

Il nous informe que le Service des Sports de la Ville de Genève fête son 50^{ème} anniversaire cette année. Monsieur Nopper nous présente l'organigramme du Service des Sports et les principales installations sportives décentralisées sur tout le territoire. Il nous rappelle que l'attention du Service des Sports se porte beaucoup sur l'aide à accorder aux mouvements juniors, sur l'accessibilité optimale pour les enfants, les aînés, et sur une politique du sport pour tous.

Avec ses 171 collaborateurs, le Service des Sports de la Ville de Genève doit, comme chacun de nous, faire face à des contraintes financières et à bien gérer la situation. Il doit rester à l'écoute des besoins, faire preuve de créativité, soutenir et encourager ses bénévoles et ses partenaires.

Merci à Monsieur Nopper et à ses collaborateurs et bonne chance au Service des Sports de la Ville de Genève.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. S.P.A.S. – A.P.A.R. – Comptes – Décision

Monsieur Daniel Piller, Président de la Société des Patinoires Artificielles Suisses, nous informe que la situation financière de la Société est grave et que les sections alémanique, romandes et tessinoises doivent contribuer financièrement le Comité central afin de garantir la survie de ladite Société.

La participation demandée à l'A.P.A.R. est la suivante :

- Fr. 1'500.-- pour contribuer à équilibrer les comptes au 31 décembre 2000.
- Fr. 1'300.-- cotisations A.P.A.R. au Comité central pour l'année 2000.
- Fr. 1'300.-- cotisations A.P.A.R. au Comité central pour l'année 2001.

Gino Croci, délégué romand à la S.P.A.S. à Zürich, le 5 octobre 2000, nous a fait parvenir les informations suivantes :

- Lors du partage de la fortune de la S.P.A.S. en 1997, les sections ont reçu :
 - Fr. 26'000.-- pour la Suisse alémanique
 - Fr. 13'000.-- pour la Suisse romande et tessinoise
 - Fr. 10'000.-- pour le Comité central S.P.A.S.

- Exercices 1998 – 1999 – 2000, dépenses Comité central et situation financière « minus Fr. 5'700.-- ».
- Economies à faire :

Démission de l'IAKS		Fr. 550.--/année
Démission droits d'auteur	Forfait	Fr. 1'000.--/année

Actuellement, le Comité Central est actif sur les dossiers « nationaux » suivants :

- Rencontre annuelle avec la L.S.H.G. (LNA – LNB)
- Commission fédérale travaille sur un projet de « patinoire modèle »

La discussion s'engage et Lugano est en faveur du maintien de l'A.P.A.R. au sein de la S.P.A.S.

La section alémanique organise un cours de Maîtres de glace et, l'année suivante, un cours pour les directeurs (marketing). Lugano propose de renforcer les liens avec la S.P.A.S.

Après discussion et à l'unanimité, les membres de l'A.P.A.R. prennent les décisions suivantes :

- Versement des cotisations annuelles à la S.P.A.S. de Fr. 1'300.-- pour l'année 2000
- Versement des cotisations annuelles à la S.P.A.S. de Fr. 1'300.-- pour l'année 2001
- Report du versement de Fr. 1'500.-- pour contribuer à remettre à jour les finances de la S.P.A.S. au 31 décembre 2000.
- Le Comité Central doit nous faire parvenir les comptes au 31.12.2000 et le budget, ainsi que le détail des activités prévues pour 2001.
- Le Comité Central doit nous préciser par écrit :
 - Qui prend en charge les frais du Président de la S.P.A.S. ?
 - Qui prend en charge les frais de déplacements des délégués de chaque section au Comité Central ?
 - Quel est le montant annuel versé à M. Pargätzi, Secrétaire de la S.P.A.S. ?
 - Quelles sont les contributions financières de la section alémanique depuis 1998 ? Le montant de la cotisation annuelle à partir de 2000 ?

Le Président de l'A.P.A.R. fera parvenir une correspondance au Secrétaire de la S.P.A.S. Il précisera qu'une évaluation aura lieu en décembre 2001 en vue d'une décision concernant la position de l'A.P.A.R. au sein de la S.P.A.S. et des perspectives d'avenir.

2. Suisa – Diffusion de musique de fond dans les patinoires

Les patinoires romandes et tessinoises ont reçu une correspondance de la Suisa intitulée « Redevance de droit d'auteur pour diffusion de musique de fond et d'ambiance dans les patinoires ». Par le passé, la diffusion de la musique était couverte par un contrat collectif conclu entre la S.P.A.S. et la Suisa. Le contrat n'existe plus. Les patinoires au bénéfice d'une concession 2 de Billag n'ont pas de redevance à payer.

Monsieur F. Mascello s'est déplacé à Genève afin d'informer les patinoires romandes et tessinoises soumises au « Tarif commun 3a ». Les redevances sont appliquées pour 1999 et 2000, la Suisa ayant renoncé à l'effet rétroactif pour les années 1997 et 1998.

Vous trouverez en annexe des informations émanant de la Suisa et précisant le nom des personnes et les Sociétés susceptibles de répondre à vos questions et interrogations.

3. L.S.H.G. - Convention 2000-2001

Pierre Gueissaz rappelle que la nouvelle convention 2000-2001 a été signée entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et les arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Monsieur Jean-Marc Viaccoz est le nouveau Président de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande.

L'A.P.A.R. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2000-2001 avec la L.S.H.G. au printemps 2001.

Points à évoquer lors de la séance d'évaluation :

- Durée des matches pour chaque catégorie de jeu
Conséquences en cas d'arrêt du match avant la « fin » officielle du match
- Retrait d'équipes alors que le championnat a déjà débuté
Impossibilité de relouer la glace pour la patinoire qui est pénalisée par ce retrait

- Pénaliser et punir les équipes qui se retirent du championnat
- Avancer la date de réception des calendriers L.S.H.G.
- Communiquer à la L.S.H.G. des dates réservées, en saison, pour l'organisation de manifestations hors glace (inversion dates calendrier) au plus tard au mois de mai 2001
- Dates réservées « Play-off » - problème de location de la patinoire

4. **Annuaire A.P.A.R.**

De nombreux changements sont intervenus dans plusieurs patinoires romandes. Claude-Alain Henrioud prépare une version réactualisée pour chaque patinoire, pour janvier 2001. Actuellement, il attend les modifications et l'information complète de la part des patinoires concernées.

La correspondance doit être transmise directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
 Claude-Alain Henrioud
 4, Quai Robert-Comtesse
 2000 Neuchâtel

Echéancier : 15 janvier 2001

Les patinoires qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

5. **Identité romande**

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud fera parvenir les nouvelles cartes dès que les informations pour l'Annuaire seront complétées, soit au début de l'année 2001.

6. Pati-Info, décembre 2000

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 15 décembre 2000. Les patinoires intéressées par la parution d'articles « régionaux » peuvent nous communiquer l'information. Donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

7. Cours de Maîtres de glace – Verbier 2001

Le Cours de Maîtres de glace se déroulera à Verbier les 25 et 26 avril 2001. Le programme complet sera envoyé au mois de janvier 2001.

Réservez immédiatement les dates et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

8. Certificat de service

Pour chaque participant au cours de Maîtres de glace, l'A.P.A.R. remet un « certificat » précisant le contenu du cours et les thèmes traités. Le certificat, préparé par Claude-Alain Henrioud, est remis immédiatement à la fin du cours, à Verbier, pour chaque Maître de glace ayant suivi les deux journées de formation.

9. Assemblée Générale A.P.A.R. 2001

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à Charmey, le mercredi 16 mai 2001. Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

10. Internet et site A.P.A.R.

Jean-Marc Gerber prépare un dossier qui devrait être disponible en avril 2001. Il s'agit de proposer une page de liaison entre chacune des patinoires et de rechercher une collaboration avec la Ville, la Commune, l'Office du Tourisme de votre région. Un questionnaire vous sera envoyé prochainement afin de connaître la position de chaque patinoire et l'installation existante actuellement.

11. Agenda Sport / Agenda Win

Démonstration et application du programme

Agenda Sport / Agenda Win par le Service des Sports de la Ville de Genève.

Voir le point 13 D) pour plus d'information

Renseignements supplémentaires : Pierre Gueissaz

12. Cotisations A.P.A.R. 2001

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2001. Fr. 150.-- par année, par patinoire.

13. Divers

A) La patinoire régionale des 3 Vallons, à Vallorbe, nous communique que l'inauguration a eu lieu les 10, 11 et 12 novembre 2000. Après quarante ans de discussions, d'essais, d'espoirs et de déceptions, l'ouverture d'une patinoire artificielle à Vallorbe s'est enfin concrétisée.

Félicitations à ces nouveaux collègues pour leur volonté et leur détermination et nous nous réjouissons de découvrir cette nouvelle installation à qui nous souhaitons bonne chance et plein succès.

B) Patinoire des Eaux-Minérales à Morges
7^{ème} édition du Tournoi International de Hockey sur glace

Nos collègues de la patinoire de Morges ont organisé le Tournoi International de Hockey sur glace 2000 réunissant les équipes de Russie B, France B, Slovaquie B et Suisse B. Ce tournoi s'est déroulé les 10 – 11 – 12 novembre 2000, à Morges.

L'organisation technique a été parfaite et félicitations à la Patinoire de Morges pour son implication et son rôle dans la promotion du Hockey sur glace.